

# Lunery

et ses quartiers

Mars  
**20**  
**21**

## Informations horaires mairie et annexe

### Mairie :

02 48 23 14 20

du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

### Annexe-Mairie :

02 48 68 91 95

lundi de 9 h à 12 h

mardi, mercredi

et vendredi de 15 h 15 à 17 h 15

### Lunery et ses quartiers

Le bulletin d'Information Municipal

#### Directeur de la publication :

#### Maire de Lunery

Place Jacques Georges - 18400 Lunery

02 48 23 14 20

mairie@lunery.fr

#### Mise en page :

Ernesto Teixeira

#### Impression :

Imprimerie Renaudon

36100 Issoudun

#### Dépôt légal :

Mars 2021 - 800 ex.

Mairie  
de  
**LUNERY**



## LE MOT DE L'ÉLUE

Chères Lunéroises, chers Lunérois,

Il y a un an, notre liste « collectif pour un autre avenir » était élue. Les mois passent, et nous nous installons dans nos fonctions avec toujours la même envie d'avancer collectivement. Ainsi, nous avons décidé d'ouvrir le traditionnel « mot du maire » à l'ensemble des élus de l'équipe.

En tant que Maire-Adjointe en charge de la communication, je me devais d'ouvrir la voix à mes collègues élus. Un exercice inédit pour une grande majorité d'entre nous qui sera l'occasion de nous exprimer et nous faire connaître plus personnellement.

Un an de mandat, un an de découvertes et de rencontres qui me permet de mieux appréhender les besoins de notre commune. La tâche est grande, nous le savions, toutefois ma motivation l'est tout autant et me retrouver au cœur de l'action me conforte dans mon engagement.

Depuis un an, je suis chargée des commissions « communication et promotion de la commune » et « vie associative, culture et cérémonie ». Grâce à l'implication des conseillers, en collaboration avec les agents, nous travaillons sur ces sujets avec le souci permanent d'informer et répondre aux attentes des Lunérois.es.

La crise sanitaire nous invite à être (encore) patients... Difficile d'anticiper sans visibilité, j'ai bien conscience qu'il nous faudra être réactifs afin d'accompagner les associations quand la reprise sera possible. Comme tous, il me tarde de voir les activités culturelles et sportives animer nos vies.

Depuis peu, j'ai également l'honneur de représenter notre village au sein de notre intercommunalité, FerCher - Pays Florentais. Une occasion supplémentaire de promouvoir et valoriser les atouts de Lunery afin que notre commune trouve sa place au sein d'une communauté de communes en plein renouvellement.

Enfin, consciente que nos décisions n'ont de sens que si elles répondent à vos souhaits et vos besoins, il me tarde de débiter les conseils de village et seniors qui nous permettront de construire ensemble la vie de notre commune. Dans cette attente, comme tous les membres de notre équipe, je suis à votre écoute et me tiens à votre disposition pour échanger, plus particulièrement sur les sujets qui m'ont été confiés.

Vous souhaitant une bonne lecture,

Prenez bien soin de vous,

Sophie Alves, 4<sup>ème</sup> Maire-Adjointe

## VIE DES ÉCOLES

### Galette des Rois à l'école



Comme chaque année, nous avons coiffé les couronnes que nous avons réalisées et mangé la galette des rois. Cette année, les règles sanitaires nous contraignent. En effet, chaque classe a dû préparer ses galettes et nous devons installer chaque classe à bonne distance des autres. Nous tenons à maintenir ces moments de partage qui sont tellement importants et sources de joies et de souvenirs.

La convivialité existe encore et toujours !

## VIE COMMUNALE

### État des lieux de la commune : constats et prises de décisions

Comme vous le savez, votre nouvelle équipe municipale effectuée depuis sa prise de fonction un état des lieux de notre commune.

#### Personnel communal :

Suite aux vives recommandations juridiques du Centre de Gestion et au vote unanime lors du conseil municipal du 14 décembre 2020, les contrats de travail de 3 agents municipaux des écoles vont être régularisés.

#### Bâtiments communaux :

Une autre priorité est apparue : l'entretien de la toiture de notre groupe scolaire. Suite aux constatations d'infiltration à différents endroits et à l'accord de l'ensemble des conseillers, un audit a été réalisé au mois de novembre par l'entreprise Socotec (3 720,00 € T.T.C.). Les conclusions de cette expertise confirment la nécessité de travaux importants qui sont à envisager dans les années à venir. L'audit établit des priorités et des devis ont été demandés auprès de 3 entreprises locales (Linard Étanchéité, Berry Étanchéité et Soprema). À la lumière de ces éléments, la commission travaux étudie les différentes pistes de financement (budget communal et subventions possibles, audit à l'appui) afin d'assurer la longévité de nos locaux.

Bon à savoir : les comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés sur différents panneaux de notre village (devant la mairie, l'annexe, à L'Echalusse et Chanteloup). Ils sont également sur le site [www.lunery.fr](http://www.lunery.fr), bouton « Comptes-rendus des Conseils » à droite sur la page d'accueil.

### Aires de jeux sur la commune

Afin de remplacer les anciens jeux, de nouveaux ont été commandés mi-décembre pour un coût de 17 344,80 € T.T.C. L'installation sera faite par les services techniques courant 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 sur les espaces de jeux de Lunery et de Rosières.

L'ensemble de l'équipe municipale tient à remercier chaleureusement une administrée qui, par son don de 500 €, a eu la gentillesse et la générosité de participer au financement de ces jeux.



## FERCHER – PAYS FLORENTAIS

### Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de FerCher-Pays Florentais

Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été soumis à enquête publique du 5 octobre au 20 novembre 2020.

Monsieur Jean-Louis HAYN, retraité du secteur bancaire, expert foncier et agricole, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par la Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans.

Les pièces du dossier ont été tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête en Hôtel de Communauté, au sein des mairies, ainsi que sur le site internet de l'intercommunalité.

Le public pouvait inscrire ses observations au sein de registres, ou bien s'exprimer par courrier postal ou sur une adresse mail créée exclusivement pour la démarche.

Le commissaire enquêteur a également tenu cinq permanences afin que le public puisse venir à sa rencontre et échanger directement avec lui sur le projet de PLUi.

Le 25 novembre 2020, Monsieur HAYN remettait à la Communauté de communes son procès-verbal de synthèse. Ce dernier est en ligne sur le site internet de la Communauté de communes.

À partir de cette notification, la Communauté de communes disposait de quinze jours pour répondre au commissaire enquêteur.

Onze observations ont été portées aux registres, quatorze par courrier remis en main propre au commissaire enquêteur, et neuf par mail.



Il s'avère que certaines observations méritent de se concrétiser sous la forme de corrections au sein du PLUi.

D'autres observations sont quant à elles irrecevables ou hors sujet et elles ne peuvent donc pas être intégrées au projet de PLUi.

Encore quelques mois d'efforts pour FerCher-Pays Florentais, ses communes membres et les divers partenaires institutionnels (DDT, Préfecture...) avant l'approbation définitive du PLUi !

### TRAVAUX À VENIR – EAU POTABLE : Interconnexion des réseaux de la Communauté de communes FerCher-Pays Florentais via Lunery avec le SMEAL Lapan

La révision du schéma directeur d'eau potable à l'échelle du territoire communautaire s'est finalisée en 2018. Cette étude fait apparaître la nécessité de sécuriser la distribution d'eau potable sur le territoire communautaire par le biais d'une interconnexion avec le SMEAL, syndicat de distribution voisin.

La Communauté de Communes a donc décidé de créer une interconnexion entre le réseau d'eau potable de Lunery et le SMEAL Lapan. Ces nouveaux ouvrages permettront de secourir les abonnés du secteur Lunery/Primelles et de Saint-Florent-sur-Cher via l'interconnexion créée entre Lunery et Saint-Florent-sur-Cher.

Les études préalables à ces travaux devraient débuter cette année, suivies des travaux en novembre 2021.

## ASSOS ET SOLIDARITÉ

### Tiers-lieu Le Cercle (article 1/2)

Le Cercle Saint Albert est de nouveau en chantier et cette fois pour un projet encore plus ambitieux !

Que se passe-t-il derrière les grilles de ces bâtiments en reconstruction ? C'est ce que nous allons vous raconter dans cet article.

#### Un peu d'histoire

En 2008, un collectif se réunit en SCI pour racheter l'ancienne paroisse afin de la réhabiliter et de la transformer en Écolieu. L'association Écolieu Rosières, gérante des lieux, œuvre alors pour un habitat et une alimentation plus saine, une ouverture culturelle, à valoriser les pratiques écologiques en organisant rencontres et ateliers. Et puis suite à un manque de moyens financier et matériel, telle une Belle au bois dormant, l'association s'assoupie pour 10 ans.

En 2019 après un long sommeil, un groupe de prince.s.ses charmant.e.s la réveille pour reprendre le projet avec les enjeux actuels.

C'est l'association Le Cercle qui gère maintenant le projet, incluant différents organes comme un maker space, des ateliers collaboratifs, l'écolieu, une pouponnière à associations, un musée...

Ce renouveau se fait à grand renfort de moyens humains (plus de 200 personnes sont venues aider depuis 2019), de moyens financiers (travaux, sécurisation) et matériels (atelier et machine).

#### Aujourd'hui

Le nouveau collectif part du constat que nous vivons dans une société en pleine mutation, avec une accélération des modes de communication, d'information et de déplacement, une connectivité accrue, un rapport au temps et à l'autre modifiés.

Malgré tout, de nouveaux besoins émergent : l'échange, l'entraide, le développement durable, une consommation citoyenne, locale, une appropriation du territoire.

C'est pourquoi en tant que citoyens, les membres de l'association trouvent pertinent l'ouverture d'un lieu de vie et d'échange qualitatif, au sein d'un territoire vaste, peuplé, mais où beaucoup travaillent soit dans l'agglomération soit de manière isolée et peuvent éprouver des difficultés à s'ancrer réellement dans leur lieu de vie.

L'association Le Cercle porte un projet de tiers-lieu social, culturel, professionnel et

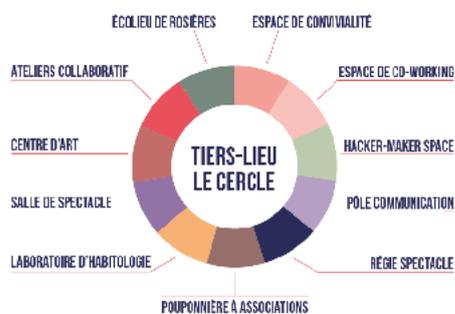
environnemental dont elle assure la gestion. Ce projet fera l'objet d'un article dans le prochain bulletin d'information...

Il y a toujours quelqu'un au Cercle, n'hésitez pas à nous contacter pour venir rencontrer le noyau et ses membres, proposer un projet ou des idées.

Vous pouvez nous contacter par mail : [lecerclerosieres@gmail.com](mailto:lecerclerosieres@gmail.com)

Sur instagram : [tierslieulecercle](https://www.instagram.com/tierslieulecercle/) /  
Sur facebook : [tierslieulecercle](https://www.facebook.com/tierslieulecercle)

Sur instagram : [ecolieurosieres](https://www.instagram.com/ecolieurosieres/) /  
Sur facebook : [ecolieurosieres](https://www.facebook.com/ecolieurosieres)



## VIE ÉCONOMIQUE

### Maison NÂNÂ 1807

Maison NANA1807 met l'Art du Thé à la Menthe à l'honneur. Art ancestral inscrit dans un rituel quotidien, une cérémonie de partage et un symbole de l'hospitalité.

Maison NANA1807 assemble et infuse sa sélection de Grands thés et de Menthes issus de l'agriculture biologique pour une expérience fine et élégante aux goûts authentiques.

Au sein du Palais d'Iéna à Paris, Maison NANA1807 a présenté sa première collection de Grands Thés à la Menthe aux saveurs exceptionnelles.

À la suite de cette première réussite, les Fondateurs ont décidé d'implanter l'entreprise en Berry, sur le lieu historique de la famille Nana.

Grâce à la mobilisation de Dev'Up et ses partenaires locaux, l'entreprise Maison NANA1807 est née en 2020. Installés à Rosières (commune de Lunery), les Ateliers NANA1807 ont été inaugurés le 8 mars 2020, une semaine avant le premier confinement...

Sereins face à la situation et très enthousiastes dans cette phase de création, les Fondateurs de Maison NANA1807 ont su naviguer dans le contexte d'une année de démarrage très compliquée.

Depuis quelques mois, l'activité a réellement démarré, avec un modèle de distribution exclusive sur internet. Et les premiers consommateurs sont heureux de découvrir une nouvelle expérience du Thé à la Menthe... Certains sont déjà fidèles à la marque et suivent son actualité au quotidien sur les réseaux sociaux et son site internet ([maisonnana1807.com](http://maisonnana1807.com)).

Première Maison Française du Thé à la Menthe, Maison NANA1807 ambitionne de créer en Berry, un haut lieu du Thé à la Menthe.



Et ses Mint Tea Masters partagent leur savoir-faire, l'histoire et les valeurs de cet Art millénaire, dans le salon de dégustation des Ateliers NANA1807, sur le domaine de Rosières.

Expert dans son domaine, Maison NANA1807 est régulièrement invitée à organiser des cérémonies du Thé à la Menthe à Paris, Monaco, Reims ainsi qu'au Maroc, selon les possibilités de la réglementation sanitaire en vigueur.

Le Samedi 5 Juin prochain, Maison NANA1807 organise le premier Championnat International du Thé à la Menthe dans la région Centre-Val de Loire... Un évènement à inscrire dans votre agenda, pour le plaisir de goûter la différence et partager l'expérience...

#### Première Maison Française du Thé à la Menthe, implantée dans la Champagne Berrichonne,

*« Maison NÂNÂ1807 est née d'une promesse faite à notre Grand-Mère, Mouïma, Hajja Fatna, Madame Nana de Rosières. Femme d'exception. »*

#### Engie, Emma & Adam

Associés Fondateurs de Maison NÂNÂ1807



## PRÉVENTION

### Du domicile au centre de vaccination COVID-19

#### Les conditions pour pouvoir bénéficier du service :

- Être âgé de 75 ans ou plus (à la date du rendez-vous de vaccination) ;
- Ne pas disposer d'un autre moyen de transport ;
- Être concerné par la vaccination « double dose » impliquant 2 allers-retours vers le centre de vaccination ;
- Habiter dans une ville ne disposant pas d'un centre de vaccination.

#### Comment réserver ce service ?

- Prendre rendez-vous pour vous faire vacciner au centre de vaccination le plus proche de chez vous ;
- Une fois ce rendez-vous confirmé, contacter votre mairie, au minimum trois jours ouvrés avant la date de vaccination. Votre mairie fera ensuite le lien avec le Département du Cher ;
- Un agent du Conseil départemental vous appellera ensuite pour vous confirmer votre rendez-vous de prise en charge.

#### Personnes à mobilité réduite

Les personnes éligibles en situation de perte d'autonomie motrice et dont le transport nécessite un véhicule adapté bénéficieront d'une prise en charge de leur transport vers un centre de vaccination sous forme d'un remboursement a posteriori de leurs frais de déplacement effectivement engagés, par le Conseil départemental du Cher.

## DIVERS

### C.C.A.S - Accueil d'une stagiaire de BTS D.A.T.R.



Étudiante en première année de B.T.S. Agricole Développement, Animation des Territoires Ruraux au Lycée Agricole du Subdray, Chanel a rejoint l'équipe de la Mairie pour effectuer son stage depuis ce 22 février.

Pendant un an et pour une durée totale de 13 semaines, sous l'œil bienveillant de sa tutrice, Mme Catherine Cocchino, Chanel viendra régulièrement en mairie afin de développer une nouvelle action destinée à nos aînés. Conformément aux attentes de son diplôme, elle montera entièrement ce projet. Les élus membres des commissions CCAS et communication seront également là pour l'accompagner et l'aider dans ses choix.

Nous souhaitons la bienvenue à Chanel !

### Bulletin d'Information Municipal : nouvelle périodicité

Vous l'avez constaté, le Bulletin d'Information Municipal a changé de format et de périodicité. À compter de cette année, celui-ci vous sera distribué tous les deux mois. Ces B.I.M. sont également mis en ligne sur le site [www.lunery.fr](http://www.lunery.fr), bouton « Bulletin d'Information Municipal » à droite sur la page d'accueil.

Afin d'aider les élus lors de la distribution,

nous vous remercions de bien vouloir identifier clairement votre boîte aux lettres. Il est parfois difficile de repérer les boîtes encore en fonction.

Artisans, commerçants, entrepreneurs et associations Lunérois.es, ce bulletin d'information est aussi votre espace d'expression, aussi, n'hésitez pas à nous adresser vos propositions d'articles par mail à l'adresse suivante : [communication@lunery.fr](mailto:communication@lunery.fr).

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Pharmacies de garde

*Sous réserve de modification*

**Résogardes : 32 37**

**21 mars, 25 avril et 13 mai**

**Pharmacie Desevaux** - 02 48 55 03 98  
22, av. du Général Leclerc - St-Florent-sur-Cher

**28 mars et 16 mai**

**Pharmacie Padeloup** - 02 48 55 00 50  
6, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher  
Place de la République (durant la période des travaux)

**4 avril, 5 avril et 30 mai**

**Pharmacie André** - 02 48 26 44 53  
23, rue Parmentier - La Chapelle St-Ursin

**11 avril, 1<sup>er</sup> mai et 2 mai**

**Pharmacie Dehmouche** - 02 48 64 71 10  
11, av. Anciens Combattants - Trouy

**18 avril, 23 mai et 24 mai**

**Pharmacie Mijoin** - 02 48 26 20 28  
55, Grande Rue - Chârost

**8 mai et 9 mai**

**Pharmacie Antignac** - 02 48 55 00 16  
68, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

## DU DOMICILE AU CENTRE DE VACCINATION COVID-19

TRANSPORT GRATUIT  
POUR LES PERSONNES DE 75 ANS ET PLUS



Le Département du Cher organise pour vous un transport à la demande vers le centre de vaccination le plus proche.

**Réservation auprès de votre mairie**

Renseignements : [departement18.fr](http://departement18.fr)



Mairie de  
**LUNERY**

